

Conseillers en exercice : 23

Présents : 12

Votants : 16

**OBJET :**

Aménagement ZAC des  
Combettes - Etude  
stratégique -  
Modification du plan de  
financement

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie et que la convocation du Conseil Municipal avait été faite.

**DELIBERATION N°2025-44**

**PROCES-VERBAL**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 14 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze mai,

Le Conseil Municipal de la Commune de VILLENEUVE DE BERG étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame le Maire, Sylvie DUBOIS

**Présents** : MM. DUBOIS Sylvie, CHAUSSE Stéphane, FARGIER Marie, ROTGER Patrick, EYRAUD Anne-Marie, VIGNE Christophe, CLEMENT Pierre, BELLENGER Jacques, MORGE Florian, ALONSO Sébastien, VALCKE Sylviane, HEMMACHE Martine,

**Excusés** : MM SEVENIER-ALIVON Annick, CROS Isabelle, AULNER Roselyne, LEFRILEUX Yves, MEHL Didier, LAVILLE-FRANCHI Anne-Marie, FANTINI Sébastien

**Procurations** : MM SEVENIER-ALIVON Annick à DUBOIS Sylvie, CROS Isabelle à EYRAUD Anne-Marie, AULNER Roselyne à ROTGER Patrick, FANTINI Sébastien à VIGNE Christophe

**Absents non excusés** : MM. TAULEMESSE Karine, DUSSOL Roxane, COSSE Marie-Jeanne, BILANCETTI Yann,

*L'assemblée communale procède, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal, **Christophe VIGNE** a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire.*

Par délibération du 21 février 2025, le conseil municipal actait le budget prévisionnel pour l'étude stratégique de la ZAC des combettes, et autorisait Mme la maire à déposer une demande de financement au titre du programme Leader, suivant le budget prévisionnel ci-dessous (pour rappel) :

Dépense		Recette	
Etude stratégique ZAC	74 975 € HT	Fonds EU Leader	28 000 € HT
		Commune de Villeneuve de Berg Budget ZAC	46 975 € HT
		<b>TOTAL</b>	<b>74 975 € HT</b>

Deux éléments nouveaux nous amènent à modifier le plan de financement prévisionnel :

1) Après échange avec les services de la Banque des Territoires, cette étude apparaît éligible à la convention d'ingénierie « convention d'attribution du soutien à l'ingénierie de la Banque des Territoires au programme Petites Villes de Demain, au bénéfice de la commune de Villeneuve de Berg » signée 21/10/2022. Ainsi la Banque des Territoires apportera une participation de 20 000 € au financement de l'étude.

2) Après instruction, notre demande de financement LEADER sera d'un maximum de 22 400 € (plafond applicable aux dépenses de fonctionnement)

Dans ces conditions, un nouveau budget prévisionnel a été élaboré.

Envoyé en préfecture le 20/05/2025

Reçu en préfecture le 20/05/2025

Publié le

ID : 007-210703419-20250514-39\_44\_6-DE

Dépense		Recette	
Etude stratégique ZAC	74 975 € HT	Fonds EU Leader	22 400 € HT
		Banque des Territoires	20 000 € HT
		Commune de Villeneuve de Berg Budget ZAC	32 575 € HT
		TOTAL	74 975 € HT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPOUVE** en conséquence la modification du budget prévisionnel telle que présentée ;
- **AUTORISE** Mme la Maire à transmettre ces nouveaux éléments

Pour extrait conforme  
A VILLENEUVE DE BERG  
Le 14 mai 2025

Sylvie DUBOIS  
Maire de Villeneuve de Berg

